



Mulhouse, le 18 novembre 2024

À Monsieur Olivier Klein  
Recteur de l'Académie de Strasbourg,  
Rectorat  
6 rue de la Toussaint  
67000 STRASBOURG

**Objet : dépôt d'un préavis de grève**

Monsieur le Recteur,

En application de la loi du 19 octobre 1982 et du décret n° 2008-1246 du 1er décembre 2008, nous vous informons que le Sgen-CFDT Alsace dépose un préavis de grève de 24 heures, pour la journée du :

jeudi 5 décembre 2024.

Motif : L'augmentation du nombre de jours de carence et la baisse de l'indemnisation des jours d'arrêt maladie, pour une amélioration du pouvoir d'achat et des conditions de travail dans l'intérêt des agents et pour une fonction publique mieux reconnue et plus attractive

Ce préavis de grève concerne l'ensemble des personnels de l'académie.

Il prend effet à compter du 04 décembre 2024, soit la veille au soir à la prise de fonctions de certains personnels.

Je vous remercie et vous demande de croire, Monsieur le Recteur à notre dévouement au service public de l'Éducation nationale.

Chloé Muller  
Secrétaire Générale